



Assemblée générale

Distr. générale
30 novembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 153 de l'ordre du jour

**Financement de la Force des Nations Unies
chargée du maintien de la paix à Chypre**

Exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	6
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	7
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	21
A. Ressources financières	21
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	22
C. Évolution des dépenses mensuelles	23
D. Autres recettes et ajustements	23
E. Dépenses liées au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	24
F. Contributions non budgétisées	24



IV. Analyse des écarts	24
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	26
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/286	27

Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (exercice 2014/15) et l'objectif de la Force est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composantes (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

Durant l'exercice considéré, la Force a poursuivi ses opérations conformément à son objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre.

S'appuyant sur une étroite collaboration entre ses composantes, la Force a continué de s'employer à maintenir la stabilité dans la zone tampon et a fourni un appui administratif et logistique pour la poursuite des négociations politiques en vue du règlement de la question de Chypre et du retour à la normale. Elle a également apporté son appui au Comité des personnes disparues à Chypre et à la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre.

Les dépenses de fonctionnement de la Force pour l'exercice considéré se sont élevées à 53,2 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 91,7 %, le montant total des crédits approuvés à ce titre pour l'exercice 2013/14 étant de 53,7 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 97,0 %.

Le solde inutilisé (4 810 000 dollars) résulte essentiellement du fait que les dépenses opérationnelles et les dépenses afférentes au personnel civil et au personnel militaire et de police ont été inférieures aux prévisions. Cela est principalement dû, dans le cas des dépenses opérationnelles, aux mesures d'économie d'énergie mises en place, à des tarifs d'électricité moyens inférieurs aux prévisions et à un taux de change moyen favorable (0,835 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,725 euro pour 1 dollar des États-Unis retenu dans le budget). Dans le cas du personnel civil, cela tient essentiellement au taux de change favorable susmentionné. Les dépenses liées au personnel militaire et de police ont été moins importantes que prévu, principalement en raison d'un taux de vacance de postes moyen plus élevé de 7,2 % pour la Police des Nations Unies (contre un taux prévu de 3,0 %).

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	24 938,1	23 684,0	1 254,1	5,0
Personnel civil	15 603,1	13 972,8	1 630,3	10,4
Dépenses opérationnelles	17 463,3	15 537,7	1 925,6	11,0
Montant brut	58 004,5	53 194,5	4 810,0	8,3
Recettes provenant des contributions du personnel	2 376,4	2 236,0	140,4	5,9
Montant net	55 628,1	50 958,5	4 669,6	8,4

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 068,3	595,1	473,2	44,3
Total	59 072,8	53 789,6	5 283,2	8,9

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	860	858	0,2
Contingents	69	64	7,2
Personnel recruté sur le plan international	37	35	5,4
Personnel recruté sur le plan national	113	112	0,9

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (exercice 2014/15) présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 10 janvier 2014 (A/68/700) s'élevait, en chiffres bruts, à 56 124 600 dollars (montant net : 53 748 200 dollars), compte non tenu de contributions volontaires en nature d'une valeur de 1 068 300 dollars. Ce budget couvre le déploiement de 860 membres des contingents, 69 membres de la Police des Nations Unies, 37 agents recrutés sur le plan international et 113 agents recrutés sur le plan national.

2. Au paragraphe 41 de son rapport du 28 avril 2014 (A/68/782/Add.7), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 56 124 600 dollars pour l'exercice 2014/15.

3. Dans sa résolution 68/286, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 58 004 500 (montant net : 55 628 100 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2014/15, compte non tenu de contributions volontaires en nature d'une valeur de 1 068 300 dollars. Le montant total (hors contributions volontaires en nature) a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dans sa résolution 186 (1964) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. En ce qui concerne l'exercice considéré, il l'a défini dans ses résolutions 2135 (2014), 2168 (2014) et 2197 (2015).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre et le retour à la normale.

6. Dans le cadre de cet objectif général, l'UNFICYP a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Dans l'exécution de son mandat, la Force a continué de suivre une démarche intégrée reposant sur la collaboration étroite entre ses composantes affaires civiles, militaire et de police.

9. La Force a continué de faciliter le règlement des litiges d'ordres divers entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque en promouvant le dialogue et la coopération grâce à des activités bicommunautaires et en appuyant l'ouverture de nouveaux points de passage. D'autres mesures de confiance ont été appliquées, telles que la mise en place du groupe de travail chargé de la coordination à Nicosie, qui a organisé des réunions périodiques avec les autorités locales, et le dégagement de 25 champs de mines avec le soutien du Service de la lutte antimines du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat, ce qui a permis de déclarer ces zones sûres.

10. Afin de favoriser le retour à des conditions de vie normales, la Force a continué de surveiller la zone tampon en organisant des patrouilles et d'apporter une aide humanitaire aux membres des deux communautés, selon leurs besoins.

11. La Force a assisté la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Chypre et Chef de mission, qui est la conseillère principale et l'adjointe du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, dans les efforts qu'elle déploie pour favoriser un véritable processus de négociation entre les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs. Elle a fourni un soutien technique, administratif et logistique, ainsi qu'en matière de communication, au Bureau du Conseiller spécial, notamment pour l'organisation des réunions des commissions techniques, groupes de travail et groupes d'experts bicommunautaires, qui ont examiné les questions d'intérêt commun, ainsi que pour l'application des mesures convenues par les parties.

C. Activités d'appui de la mission

12. Pendant l'exercice considéré, la Force a amélioré ses services dans les domaines des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et de l'informatique. L'application des mesures de conservation de l'énergie étant une priorité pour la Force, elle a organisé des campagnes d'information trimestrielles visant à sensibiliser les utilisateurs finals à la nécessité de conserver l'énergie et installé dans plusieurs sites des panneaux solaires pour le chauffage de l'eau ainsi que des dispositifs de contrôle de la consommation d'électricité.

13. La consommation de carburant a été réduite grâce à la mise en place de dispositifs de suivi et de contrôle plus étroits. Par ailleurs, la Force a pris des mesures visant à réduire les dépenses de location de véhicules en acquérant des véhicules des stocks pour déploiement rapide. Elle a également acheté une autopompe dans le cadre des efforts faits pour aligner ses normes de sécurité incendie sur celles du pays.

14. La Force a mis en service un système efficace de suivi et de localisation en temps réel des véhicules de patrouille au moyen de radios à ultra-haute fréquence (UHF) munies du GPS.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

15. Au cours de l'exercice considéré, la Force est demeurée la « zone de sécurité » désignée pour les missions des Nations Unies dans la région, ainsi que le lieu d'affectation administratif des entités des Nations Unies opérant en République arabe syrienne et au Yémen. Face à la montée des tensions dans la région, elle a continué d'entretenir des liens de coopération étroits avec les autres missions des Nations Unies déployées dans la région, dont la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, notamment en participant à la conférence régionale des commandants des forces. Elle a continué d'appuyer pleinement le Comité des personnes disparues à Chypre, la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre et la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies chargée du démantèlement du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne.

16. La Force a continué de compter sur l'appui de la FINUL pour les activités de déminage prescrites. Elle a également participé à l'initiative des services régionaux de télématique, qui vise à réaliser des économies d'échelle en regroupant la prestation de ces services à la FNUOD, la FINUL, l'ONUST et l'UNFICYP dans le cadre des initiatives de coopération régionale entre missions géographiquement proches.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : affaires politiques et civiles

17. Conformément à son mandat, la Force a continué de chercher des moyens de doter les Chypriotes de l'autonomie nécessaire pour régler les litiges quotidiens entre les deux communautés, grâce à des échanges avec un large éventail d'interlocuteurs à tous les niveaux, des autorités locales à la société civile. À cette fin, elle a favorisé la poursuite du dialogue et la coopération par des activités bicommunautaires, des facilités d'accès aux services religieux et des mesures de confiance, comme l'ouverture de points de passage supplémentaires. Elle a également continué de contribuer à la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon en apportant l'aide humanitaire nécessaire aux deux communautés, tout en s'attachant à prévenir les activités non autorisées dans cette zone.

18. Conformément à l'approche intégrée du Secrétaire général, la Représentante spéciale du Secrétaire général, qui est la conseillère principale et l'adjointe du Conseiller spécial du Secrétaire général, a continué de favoriser un véritable processus de négociation entre les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs. Outre l'appui qu'elle apporte au Conseiller spécial, la Force a continué d'appuyer le processus de paix en facilitant les réunions des commissions techniques bicommunautaires chargées d'examiner les mesures de confiance visant à améliorer le quotidien des Chypriotes et en contribuant à la mise en œuvre des mesures ainsi convenues.

19. Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général a continué de coordonner les activités de l'équipe de pays des Nations Unies et a poursuivi ses échanges avec les parties et la communauté internationale, notamment en assurant la liaison avec les institutions de l'Union européenne. Il a également continué de coordonner les plans d'urgence en prévision du règlement, conformément aux résolutions 2135 (2014), 2168 (2014) et 2197 (2015) du Conseil de sécurité.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Poursuite en commun, avec le concours de la Force, de projets techniques, manifestations publiques et culturelles, réunions politiques et économiques et autres activités connexes qui contribuent à améliorer les relations intercommunautaires (2012/13 : 229; 2013/14 : 280; 2014/15 : 280)	191 activités bicommunautaires ont été menées, dont 6 projets techniques, 176 manifestations sociales et 9 réunions politiques
Prévention ou règlement de tout incident lié à des activités civiles pouvant donner lieu à des tensions entre les deux parties, avec le concours de la Force ou grâce à son intervention directe	1 incident dans la zone tampon, concernant l'agriculture; les règles sont en cours de révision, du fait de l'évolution de la situation sur le terrain
Amélioration de la connaissance du public au sujet de la Force et de sa contribution à la création de conditions propices à la recherche d'une solution politique	Objectif atteint, en utilisant divers moyens (médias, notes d'information et manifestations diverses)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Activités régulières d'appui au processus de négociation sous les auspices du Secrétaire général, dans le cadre de sa mission de bons offices, avec notamment la mise en œuvre de mesures de confiance, telles que l'ouverture éventuelle de points de passage supplémentaires, et appui à l'application des décisions des commissions techniques	Oui	10 réunions entre les dirigeants, 23 réunions entre les représentants des dirigeants, 22 réunions bilatérales avec les dirigeants et 25 réunions bilatérales avec les négociateurs 1 réunion de la sous-commission chargée des maladies infectieuses et 2 réunions de la commission technique chargée des points de passage
Échanges hebdomadaires avec les autorités compétentes, les partis politiques et les représentants de la société civile des communautés chypriotes, ainsi qu'avec la communauté diplomatique et les donateurs, afin de faciliter les rapports intercommunautaires et les activités conjointes visant à prévenir ou à régler tout litige susceptible de créer des tensions et à renforcer la confiance entre les communautés	Oui	Contacts avec les autorités compétentes des deux parties, y compris au niveau local (municipal), ainsi qu'avec des représentants et membres des communautés

Application d'une stratégie d'information et de communication, dans le cadre de l'action menée pour améliorer les relations entre les communautés, promouvoir le rôle de la société civile et appuyer la mission de bons offices, comprenant notamment la production de 360 dossiers de presse et de 120 revues et points de presse, la traduction de 4 600 dossiers de presse, la rédaction de 1 000 notes d'information et l'organisation de rencontres hebdomadaires entre le Conseiller spécial et la Représentante spéciale et la presse à l'occasion des réunions avec les dirigeants

- 1 749 Dossiers de presse, y compris traduction
- 120 Manifestations médiatiques, y compris conférences de presse, rencontres avec la presse et entretiens (bons offices inclus)
- 1 023 Points de presse/contacts/correspondance avec les médias (bons offices inclus)
- 178 Manifestations diverses (Journée internationale de la paix; réception à l'occasion de la Journée des Nations Unies; exposition au Centre of Visual Arts and Research à Nicosie)
- 64 Points de presse, entretiens et éléments de discussion pour les chefs de missions lors des manifestations publiques
- 923 Articles d'opinion publiés dans 3 différents journaux chypriotes
- 30 Numéros du magazine *Blue Beret* (sur papier et en ligne) et couverture photographique de manifestations officielles des Nations Unies à Chypre
- 67 127 Visites sur le site Web de la Force et celui de la mission de bons offices

Réalisation escomptée 1.2 : Accomplissement de progrès vers la normalisation des conditions de vie des habitants de la zone tampon administrée par les Nations Unies, des Chypriotes grecs et des maronites de la partie nord et des Chypriotes turcs de la partie sud

Indicateurs de succès prévus

Poursuite des activités civiles dans la zone tampon, y compris les projets agricoles, les projets de construction d'immeubles commerciaux et résidentiels et les projets de réparation et d'entretien d'infrastructures appuyées par la Force (2012/13: 60; 2013/14: 75; 2014/15: 75)

Règlement de toutes les questions soulevées par les communautés minoritaires de l'une et l'autre partie

Indicateurs de succès effectifs

Au total, 68 projets ont été évalués et 57 projets ont été approuvés; en outre, 1 944 permis ont été délivrés (375 permis d'exploitation agricole, 15 permis humanitaires, 64 permis de pâturage, 987 permis de travail et 503 autorisations d'accès) et 222 escortes ont été assurées pour faciliter les activités civiles dans la zone tampon.

Le nombre de projets est inférieur aux prévisions essentiellement en raison de la crise économique à Chypre.

6 problèmes essentiels concernant les droits civiques, politiques et religieux des minorités chypriotes grecques et turques n'ont toujours pas été résolus. Vu la nature politique de ces questions, elles ne peuvent être réglées sans un changement d'orientation de la part des autorités grecques et turques.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Contactés quotidiens avec les autorités aux fins du règlement des problèmes rencontrés par les deux communautés dans les domaines éducatif, culturel, religieux ou autres	120	Demandes reçues des deux parties concernant l'organisation de manifestations religieuses et commémoratives (109) et des questions d'éducation (11)
Visites hebdomadaires à caractère humanitaire auprès des Chypriotes grecs et des maronites de la zone nord (deux ou trois visites par semaine)	127	Visites humanitaires (12 convois de fonds, 77 livraisons de fournitures humanitaires et 38 visites à domicile)
Réunions bimensuelles avec les autorités compétentes pour régler les questions liées au logement, à l'aide sociale, à l'éducation et à l'emploi, les questions juridiques et autres questions concernant les Chypriotes turcs de la zone sud	6	Réunions et consultations avec les autorités chypriotes grecques compétentes sur des questions de logement, d'éducation, de santé et d'emploi concernant les Chypriotes turcs de la zone sud
Réunions quotidiennes avec les autorités locales et la population civile destinées à promouvoir le respect des procédures de la Force concernant l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles	173	Échanges quotidiens et réunions spéciales avec les dirigeants locaux dans les différents secteurs, réunions de sensibilisation des mukhtars (responsables locaux) et consultations avec des particuliers (agriculteurs) pour s'assurer du respect des procédures établies concernant les activités civiles dans la zone tampon
Visites mensuelles de lieux de détention et procédures judiciaires connexes visant à assurer le suivi, des deux côtés de l'île, du bien-être et de la situation (concernant notamment la non-discrimination) des prisonniers et détenus appartenant à un groupe minoritaire, et fourniture, le cas échéant, d'une escorte pour des visites familiales	9	Visites de prisons (3 dans la zone nord et 6 dans la zone sud)
	14	Audiences de tribunaux (1 dans la zone nord et 13 dans la zone sud)
Facilitation, grâce aux contacts avec les autorités compétentes et des groupes de la société civile de part et d'autre, de pèlerinages et autres manifestations religieuses ou culturelles dans des lieux situés des deux côtés de l'île ou dans la zone tampon, y compris le cas échéant la fourniture d'une escorte	109	Demandes relatives à des célébrations religieuses et culturelles
Fourniture de conseils juridiques sur des questions relatives à l'exécution du mandat de la Force et aux activités civiles dans la zone tampon	98	Conseils juridiques sur des questions touchant l'exécution du mandat de la Force

Composante 2 : militaires

20. La composante militaire de la Force a continué d'axer ses activités sur le renforcement des capacités opérationnelles et l'établissement des conditions nécessaires pour assurer le maintien de la stabilité et l'instauration de conditions propices à un règlement politique global. Elle a, à cette fin, poursuivi l'exécution de ses tâches visant à maintenir le calme dans la zone tampon, en s'attachant particulièrement à empêcher toute détérioration des conditions de sécurité susceptible de nuire au processus de paix. Afin de faciliter le maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies, la composante militaire a continué d'effectuer des patrouilles motorisées et d'appuyer la mise en œuvre de mesures de confiance, telles que déminage, réduction des tensions entre les forces en présence et application équitable des règles d'accès et d'utilisation de la zone tampon. De plus, elle a continué d'appuyer la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Maintien du nombre de violations du cessez-le-feu à son minimum (2012/13: 371; 2013/14: 200; 2014/15: 200)	234 violations du cessez-le-feu ont eu lieu, contre 301 en 2013/14, soit une diminution de 29 %. Ceci tient essentiellement à la baisse du nombre de chantiers de construction non autorisés sur certains sites.
Augmentation du nombre d'activités civiles autorisées dans la zone tampon (2012/13: 2 225; 2013/14: 2 150; 2014/15: 2 275)	1 944 permis ont été délivrés pour des activités civiles autorisées. Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient essentiellement au ralentissement de l'activité économique à Chypre.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
73 832 jours-homme de patrouille motorisée, comme suit : 69 160 jours de patrouille effectués par les membres de la composante, 1 248 jours de patrouille conjointe avec la Police des Nations Unies, 208 jours de patrouille conjointe avec l'Équipe chargée des affaires civiles du secteur et 3 216 jours de patrouille aérienne	73 859	Jours-homme de patrouille motorisée, comme suit : 68 727 jours de patrouille effectués par les membres de la composante, 1 936 jours de patrouille conjointe avec la Police des Nations Unies, 240 jours de patrouille conjointe avec le Bureau intégré pour les affaires civiles du secteur et 2 956 jours de patrouille aérienne Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement à un remaniement des règles régissant les patrouilles le long de la zone tampon suite à l'intensification des activités civiles dans la zone.
6 552 jours-homme de patrouille motorisée effectués par le groupe des observateurs militaires et des officiers de liaison, comme suit : 1 456 dans le secteur 1; 2 600 dans le secteur 2; et 2 496 dans le secteur 4	4 734	Jours-homme de patrouille motorisée effectués par le groupe des observateurs militaires et des officiers de liaison, comme suit : 670 dans le secteur 1; 1 464 dans le secteur 2; et 2 600 dans le secteur 4

		Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte essentiellement de la diminution des violations du cessez-le-feu, ainsi que de l'augmentation du nombre de contacts quotidiens de liaison, à tous les niveaux, avec les forces en présence.
10 220 jours-homme de service dans 6 camps, comme suit : 3 285 dans le secteur 1 (camps Saint-Martin et Roca), 2 190 dans le secteur 2 (caserne Wolseley), 1 825 dans le secteur 4 (camps général Stefanik et Szent István) et 2 920 dans la zone protégée par les Nations Unies	10 220	Jours-homme de service dans 6 camps, comme suit : 3 285 dans le secteur 1 (camps Saint-Martin et Roca), 2 190 dans le secteur 2 (caserne Wolseley), 1 825 dans le secteur 4 (camps général Stefanik et Szent István) et 2 920 dans la zone protégée par les Nations Unies
10 950 jours-homme de service en poste d'observation permanent	10 950	Jours-homme de service en poste d'observation permanent (10 postes x 1 homme par poste x 3 roulements x 365 jours)
365 jours-homme de service en poste d'observation de jour	365	Jours-homme de service en poste d'observation de jour (1 poste x 1 homme par poste x 365 jours)
23 725 jours-homme de protection des installations des Nations Unies dans 6 camps, comme suit : 2 920 dans le secteur 1 (camps Saint-Martin et Roca), 2 920 dans le secteur 2 (caserne Wolseley), 4 380 dans le secteur 4 (camps général Stefanik et Szent István) et 13 505 dans la zone protégée par les Nations Unies	23 725	Jours-homme de protection des installations des Nations Unies dans 6 camps, comme suit : 2 920 dans le secteur 1 (camps Saint-Martin et Roca), 2 920 dans le secteur 2 (caserne Wolseley), 4 380 dans le secteur 4 (camps général Stefanik et Szent István) et 13 505 dans la zone protégée par les Nations Unies
1 320 heures de patrouille et d'appui aériens (110 heures de vol × 12 mois au maximum) sur toute la longueur de la zone tampon	1 152	heures de patrouille et d'appui aériens Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique essentiellement par le fait que des avions sont demeurés immobilisés en raison de problèmes techniques imprévus.
6 068 contacts quotidiens de liaison avec les forces en présence, à tous les niveaux, sur les questions concernant la zone tampon, dont 1 688 au quartier général de la Force et 4 380 au niveau des secteurs	6 775	Contacts quotidiens de liaison avec les forces en présence, à tous les niveaux, sur les questions concernant la zone tampon, dont 1 300 au quartier général de la Force et 5 475 au niveau des secteurs Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement à l'amélioration des relations dans le contexte de l'accélération des changements politiques.
52 560 jours-homme d'intervention de sections de réaction rapide de réserve, comme suit : 17 520 en position d'astreinte à 2 heures de préavis, 9 855 en position d'astreinte à 30 minutes, 18 250 pour la Réserve mobile en position d'astreinte à 2 heures, 2 190 jours-homme d'intervention rapide, 1 095 pour les patrouilles hélicoptérées en position	52 560	Jours-homme d'intervention de sections de réaction rapide de réserve, comme suit : 17 520 en position d'astreinte à 2 heures de préavis, 9 855 en position d'astreinte à 30 minutes, 18 250 pour la Réserve mobile en position d'astreinte à 2 heures, 2 190 jours-homme d'intervention rapide, 1 095 pour les patrouilles

d'astreinte à 30 minutes et 3 650 jours-homme de patrouille de police militaire		hélicoptères en position d'astreinte à 30 minutes et 3 650 jours-homme de patrouille de police militaire (2 hommes de la police militaire de la Force x 5 patrouilles x 365 jours)
Surveillance quotidienne de la zone tampon par télévision en circuit fermé, système de localisation de cibles, GPS et moyens d'observation nocturne	Oui	La surveillance est effectuée par télévision en circuit fermé, par système de localisation de cibles, par GPS et par des appareils d'observation nocturne.
3 694 jours-homme d'appui, comme suit : 1 500 jours d'appui aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux missions de bons offices et aux entités participant aux activités de renforcement de la confiance, de réconciliation et d'aide humanitaire, et aux réunions des dirigeants et des représentants des deux parties, 350 jours d'appui lors d'événements officiels, 600 jours d'appui et 1 244 jours d'appui lors d'événements publics, dont 4 pèlerinages, des cérémonies et manifestations organisées aux dates anniversaires et des rencontres bicommunautaires	3 683	Jours-homme d'appui, comme suit : 1 075 jours d'appui aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux missions de bons offices et aux entités participant aux activités de renforcement de la confiance, de réconciliation et d'aide humanitaire, et aux réunions des dirigeants et des représentants des deux parties (43 événements x 25 hommes), 150 jours d'appui lors d'événements officiels (6 événements x 25 hommes), 508 jours d'appui (127 activités de ravitaillement humanitaire x 4 hommes) et 1 950 jours d'appui lors de diverses manifestations sociales
Entretien et surveillance de 11 592 mètres de clôture entourant les 4 champs de mines restants	13 292	Mètres Ce chiffre supérieur aux prévisions tient essentiellement à l'érection d'une nouvelle clôture de 1 140 mètres dans une zone devenue dangereuse en décembre 2014, lorsque des pluies torrentielles ont emporté des mines vers la zone tampon.

Composante 3 : Police des Nations Unies

21. La composante Police des Nations Unies a continué de contribuer au maintien de l'ordre dans la zone tampon en s'employant avant tout à renforcer la confiance entre les deux communautés et à assurer l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles. Elle a intensifié ses activités de patrouille et continué de mettre à profit ses relations avec les forces de police respectives et avec des organisations non gouvernementales des deux parties pour définir de meilleures stratégies de lutte contre la criminalité et pour faciliter au besoin les enquêtes sur les infractions commises dans la zone tampon. À cette fin, elle a continué de rechercher des moyens de promouvoir la coopération entre les autorités de police des deux parties dans les affaires criminelles touchant les deux communautés. Ces efforts ont également permis de renforcer son appui aux composantes militaire et civile de la Force. Par ailleurs, elle a continué de prêter son concours aux missions de bons offices du Secrétaire général à Chypre concernant l'application des mesures de confiance; plus précisément, elle a facilité les réunions du Comité technique de la criminalité et des questions pénales, et assuré la surveillance et l'assistance technique de la salle de communication mixte. Enfin, elle a, comme auparavant, assuré des escortes au point de passage de Limnitis/Yeşilirmak.

Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement du maintien de l'ordre dans la zone tampon*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Baisse du nombre d'incidents ou de violations grâce au renforcement des mesures de prévention et de la coopération avec les services de police respectifs et d'autres entités chargées du maintien de l'ordre (2012/13: 182; 2013/14: 170; 2014/15: 165)

177 violations en 2014/15

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique essentiellement par un nombre de vols et d'incidents plus élevé que prévu en raison de l'intensification des activités civiles dans la zone tampon

*Produits prévus**Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre**Observations*

5 840 jours de patrouille de la Police des Nations Unies

10 061

Jours de patrouille de la Police des Nations Unies (en moyenne, 2 policiers par patrouille x 8 postes de police et entre 2 et 16 patrouilles par jour, selon le poste de police et les besoins opérationnels)

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement au regroupement des patrouilles dans un programme de patrouilles ciblées et fondées sur le renseignement, en raison de besoins opérationnels.

3 900 jours d'assistance humanitaire de la Police des Nations Unies aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord, aux Chypriotes turcs dans le sud et aux deux communautés dans la zone tampon

4 264

Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique essentiellement par l'expansion des activités liées aux affaires civiles.

156 jours de contribution de la Police des Nations Unies aux activités de liaison avec les autorités de police des deux parties et autres instances chargées du maintien de l'ordre

156

Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

728 jours de contribution de la Police des Nations Unies à l'organisation d'escortes au point de passage de Limnitis/Yeşilirmak

768

Jours de la Police des Nations Unies consacrés aux escortes entre Kokkina et Limnitis

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient essentiellement à l'augmentation du nombre de demandes d'escorte reçues des forces turques.

96 jours d'assistance technique de la Police des Nations Unies au Comité technique de la criminalité et des affaires pénales

43

Jours d'assistance technique de la Police des Nations Unies au Comité technique de la criminalité et des affaires pénales

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique essentiellement par la diminution du nombre de demandes d'assistance du Comité.

240 jours de la Police des Nations Unies consacrés aux activités de liaison et de surveillance pour la salle de communication mixte

240 Jours d'assistance de la Police des Nations Unies

Composante 4 : appui

22. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a, aux fins de l'exécution du mandat de la Force, assuré des services efficaces et efficaces en termes de coût en matière de logistique, d'administration et de sécurité; pour ce faire, elle a exécuté les produits prévus et amélioré les services, tout en réalisant des gains d'efficacité. Les réalisations les plus notables concernent les installations et infrastructures et les transports terrestres. La consommation de combustible pour le chauffage et le fonctionnement des groupes électrogènes a été réduite, essentiellement grâce à l'installation de panneaux solaires pour le chauffage de l'eau dans plusieurs sites et de minuteurs sur les chauffe-eau électriques, et au raccordement au réseau électrique national. La consommation de carburant pour les transports terrestres a également diminué, ce qui tient dans une large mesure à la mise en place de dispositifs de suivi et de contrôle plus étroits. En outre, dans le cadre d'une initiative visant à réduire le coût des transports terrestres, la Force a remplacé sept véhicules de location par des véhicules provenant des stocks pour déploiement rapide qu'elle a achetés avec ses propres fonds.

23. La Force a fourni un appui logistique et administratif total à la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre et à la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'un appui ponctuel à d'autres organismes des Nations Unies, en fonction des besoins.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Force d'un appui efficace et efficient sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Inventaire physique de 100 % des biens durables de la mission avant le 30 juin 2015 (2012/13: 100 %; 2013/14: 100 %; 2014/15: 100 %)

Inventaire physique de 100 % des biens durables de la mission

Réalisation de 100 % des objectifs par rapport aux valeurs de référence fixées dans les indicateurs de résultats retenus pour la gestion du matériel

88,46 % des objectifs réalisés (23 sur 26) correspondaient aux objectifs de référence et entraient dans la marge de tolérance fixée dans les principaux indicateurs de résultats

Réduction du nombre d'accidents de la circulation (2012/13 : 3 par mois; 2013/14: 4 par mois; 2014/15 : 3 par mois)

3,75 accidents par mois en moyenne

Augmentation du pourcentage des déchets recyclés (2012/13 : 4 %; 2013/14 : 10 %; 2014/15: 15 %)

Diminution de 27,6 %

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique essentiellement par la stabilisation de l'utilisation du « Green Park », le point de collecte et de recyclage centralisés des déchets de la mission ouvert au cours de l'exercice considéré

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Mise en service d'un système efficace de suivi et de localisation en temps réel des véhicules de patrouille au moyen de radios à ultra-haute fréquence (UHF) munies du GPS	Oui	Un système efficace de suivi et de localisation en temps réel a été mis en place dans la zone de la Mission
Lancement de campagnes d'information trimestrielles visant à sensibiliser les utilisateurs finals à la nécessité constante de conserver l'énergie et à solliciter leurs réactions en vue de l'amélioration des mesures de conservation	2	Des circulaires administratives sur la conservation de l'énergie ont été distribuées et des tableaux d'affichage sur la bonne utilisation des appareils électriques ont été installés. Par ailleurs, le personnel de chaque secteur reçoit une formation sur la conservation de l'énergie.
Contingents, police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement de 860 membres des contingents et de 69 policiers, en moyenne	858	Membres des contingents (effectif moyen)
	64	Agents de la Police des Nations Unies (effectif moyen)
Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et relevant du soutien logistique autonome, pour 812 membres des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major)	Oui	Vérification mensuelle dans la zone d'opérations de la Force, présentation de rapports de vérification trimestriels au quartier général et organisation de 2 grandes tournées d'inspection
Fourniture et entreposage de rations pour 812 membres des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major) et de rations de combat et d'eau en bouteille pour 860 membres des contingents (y compris les officiers d'état-major) dans 5 postes militaires	803	Membres des contingents ont été approvisionnés, en moyenne (à l'exclusion des officiers d'état-major)
Administration de 150 civils (37 agents recrutés sur le plan international et 113 recrutés sur le plan national)	35	Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
	112	Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
Application d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire, du personnel de police et du personnel civil (formation, prévention, surveillance et recommandation de mesures correctives en cas de conduite répréhensible)	22	Stages de formation suivis par 426 membres du personnel (195 militaires, 64 agents de la Police des Nations Unies et 167 civils)
Application des procédures de la Commission d'enquête conformément aux directives du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions	Oui	Une commission d'enquête a été créée et ses membres ont reçu les instructions juridiques requises

Installations et infrastructures

Remise en état et entretien de 17 postes militaires et de police et de 8 locaux utilisés par la Police des Nations Unies, y compris 2 900 interventions en réponse à des demandes de services	3 442	Interventions ont été effectuées.
Rénovation de 10 postes d'observation	10	Postes d'observation ont été rénovés.
Services d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte, l'élimination et le recyclage des déchets	4	Marchés adjugés à des entreprises locales
Exploitation et entretien de 6 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU dans 3 sites	6	Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU dans 3 sites
Exploitation et entretien de 91 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 25 sites	91 25	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU Sites
Exploitation et entretien de 12 conteneurs frigorifiques et de 14 congélateurs chambres	15 12	Conteneurs frigorifiques Congélateurs chambres
Entretien et réfection de 75 km de routes et de 1 pont	91,3	Kilomètres de pistes de patrouille
Entretien de 17 hélistations	17	Hélistations
Construction de 3 blocs sanitaires en dur	2	Blocs sanitaires en dur ont été construits : 1 au poste d'observation 126 en novembre 2014, et 1 au Camp Roca en février 2015.
Approvisionnement en gazole pour les groupes électrogènes (127 000 litres) et en fioul domestique (210 000 litres)	105 471 100 290	Litres de gazole Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient essentiellement à l'installation de panneaux solaires dans plusieurs sites. Litres de fioul domestique Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par le fait que l'utilisation des chauffe-eau électriques a été limitée à certaines heures de la journée, et par le raccordement de certains sites au réseau national.
Assistance technique et entretien de 11 systèmes d'alimentation en énergie renouvelable	11	Systèmes d'alimentation en énergie renouvelable (énergie solaire)

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 308 véhicules, dont 10 véhicules blindés au quartier général de la Force (166 véhicules appartenant à l'ONU, 39 appartenant aux contingents et 103 véhicules de location)	305	Véhicules (171 véhicules appartenant à l'ONU, 38 appartenant aux contingents et 96 véhicules de location)
--	-----	---

		2 véhicules appartenant à l'ONU ont été réformés et 1 véhicule appartenant aux contingents a été rapatrié
Poursuite du programme de sécurité routière et d'évaluation des aptitudes à la conduite pour tout le personnel des Nations Unies	Oui	Campagnes d'affichage, concours destinés à améliorer la sécurité routière, 2 inspections semestrielles des véhicules, formation des nouveaux arrivés ou encore formation complémentaire organisée en fonction des accidents intervenus
Approvisionnement en essence (44 000 litres) et en gazole (886 000 litres)	33 482	Litres d'essence
	788 347	Litres de gazole
		Ces chiffres, inférieurs aux prévisions, s'expliquent principalement par la mise en place d'un certain nombre de dispositifs de suivi et de contrôle.
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 3 hélicoptères (dont 1 de réserve fourni à titre gracieux pour remplacer l'un des 2 autres lors des opérations d'entretien ou en cas de panne)	3	Hélicoptères
Approvisionnement en carburant aviation (244 760 litres)	214 837	Litres de carburant aviation
		Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte de la diminution des heures de vol (1 152 au lieu des 1 320 heures de vol prévues).
Communications		
Assistance technique et entretien de 1 ligne louée entre Chypre et Valence (Espagne) pour les opérations de téléphonie et de télécopie (sécurisées ou ordinaires), de 1 ligne louée entre Chypre et Beyrouth et 1 ligne louée entre Chypre et le camp de Ziouani (Israël)	1	Ligne louée entre Chypre et Valence (Espagne)
	1	Ligne louée entre Chypre et Beyrouth
	1	Ligne louée entre Chypre et le camp de Ziouani (Israël)
Appui à l'exploitation et entretien de 5 terminaux satellite pour réseau mondial à large bande, 2 terminaux satellite portables Thuraya, 10 centraux téléphoniques, 32 liaisons hertziennes, 1 répéteur-émetteur à haute fréquence et 16 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence	5	Terminaux satellite pour réseau mondial à large bande
	2	Terminaux satellite portables Thuraya
	10	Centraux téléphoniques
	32	Liaisons hertziennes
	1	Répéteur-émetteur à haute fréquence
	16	Répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence

Informatique

Appui à l'exploitation et entretien du réseau informatique, comprenant 15 serveurs, 105 clients légers, 300 ordinateurs de bureau, 61 ordinateurs portables, 98 imprimantes et 32 expéditeurs numériques sur 25 sites	15	Serveurs
	105	Clients légers
	300	Ordinateurs de bureau
	61	Ordinateurs portables
	98	Imprimantes
	32	Expéditeurs numériques
Assistance technique et maintenance du réseau sans fil	Oui	Des services d'assistance technique et de maintenance ont été assurés pour tout le matériel.

Services médicaux

Exploitation et entretien de 7 postes de premiers secours et de 6 installations médicales de niveau I (2 hôpitaux appartenant à des contingents et 4 structures médicales appartenant à l'ONU)	7	Postes de premiers secours
	6	Hôpitaux de niveau I
Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne dans toute la zone de la mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies en poste à Chypre, avec 7 établissements médicaux externes sur 4 sites	6	Hôpitaux de niveau I (4 hôpitaux appartenant à l'ONU et 2 appartenant à des contingents)
	4	Hôpitaux externes de niveau II
	1	Hôpital externe de niveau III
	5	Hôpitaux externes de niveau IV
	2	Pharmacies externes
Exploitation et entretien d'installations nécessaires aux services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels pour le VIH/sida destinés à l'ensemble du personnel de la mission	Non	Aucun dépistage volontaire (test de base) n'a été effectué, et il n'a pas été offert de services de consultation confidentiels étant donné que les gouvernements qui fournissent des contingents font passer un examen médical aux soldats avant leur déploiement.
Programme d'information sur le VIH/sida, y compris formation initiale obligatoire pour tous les membres du personnel à leur entrée en fonctions, mise à jour des connaissances et éducation par les pairs, pour l'ensemble du personnel de la mission	Oui	Programmes de sensibilisation (séances d'information obligatoires, distribution de préservatifs masculins et féminins, éducation par les pairs, célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le sida et poursuite de la campagne « Stigma fuels HIV » dans différentes langues)
Prestation, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'administrateur/Chef de mission désigné, de conseils relatifs à la sécurité	Oui	Réunions hebdomadaires d'information sur la sécurité

Sécurité

Établissement, actualisation et présentation de documents essentiels relatifs à la sécurité, notamment le plan de sécurité propre au pays, les évaluations des risques, les rapports sur les incidents survenus, les mises à jour et bilans relatifs à la sécurité et les rapports portant sur les opérations d'évacuation et de réception	Oui Révision du plan de sécurité et mise à jour du plan d'évaluation des risques, du plan de sécurité-incendie, des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, pour présentation au système de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies à Chypre
Coordination, le cas échéant, de la protection rapprochée offerte aux hauts responsables de la mission et aux personnalités en visite	Oui Prestation de services de sécurité, notamment pour la protection des installations, des biens et du personnel de la Force, ainsi que pour la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre, le Comité des personnes disparues et les autres organismes des Nations Unies dans la zone de la Mission
Contrôle, selon que de besoin, des conditions de sécurité aux domiciles du responsable désigné/Chef de la mission et d'autres membres du personnel	Oui Prestation de conseils en matière de sécurité au personnel de la Force et à la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre, et évaluation des conditions de sécurité du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue de la réinstallation de ses locaux à usage de bureaux
Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation en cas d'incendie pour tous les nouveaux membres du personnel	Oui Stages obligatoires d'initiation aux questions de sécurité et à la lutte contre les incendies, séances d'information et stages de formation des formateurs périodiques pour tout le personnel des Nations Unies affecté à Chypre, et exercices de lutte contre les incendies pour le personnel civil, la Police des Nations Unies et le personnel militaire
Organisation de séances de sensibilisation aux questions de sécurité et d'information sur les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la mission	Oui Organisation de réunions d'information pour tous les membres du personnel à leur arrivée et diffusion d'avis de sécurité
Mise en place d'un dispositif conforme au système de gestion de la sécurité propre aux Nations Unies et à même de garantir la sécurité de tous les membres du personnel et des personnes considérées comme étant à leur charge	Oui Dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité, des informations sur la sécurité ont été diffusées et des plans de sécurité ont été appliqués dans les situations d'urgence.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	22 038,2	21 356,9	681,3	3,1
Police des Nations Unies	2 899,9	2 327,1	572,8	19,8
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	24 938,1	23 684,0	1 254,1	5,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	6 741,2	5 939,3	801,9	11,9
Personnel recruté sur le plan national	8 669,9	7 863,1	806,8	9,3
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	192,0	170,4	21,6	11,3
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	15 603,1	13 972,8	1 630,3	10,4
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	50,0	50,2	(0,2)	(0,4)
Voyages	276,0	275,5	0,5	0,2
Installations et infrastructures	8 937,4	7 112,9	1 824,5	20,4
Transports terrestres	2 889,0	2 486,0	403,0	13,9
Transports aériens	2 631,5	2 642,5	(11,0)	(0,4)
Transports maritimes ou fluviaux	–	16,2	(16,2)	–
Communications	850,7	595,7	255,0	30,0
Informatique	1 035,4	1 329,7	(294,3)	(28,4)
Santé	342,3	447,5	(105,2)	(30,7)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	451,0	581,5	(130,5)	(28,9)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	17 463,3	15 537,7	1 925,6	11,0
Montant brut	58 004,5	53 194,5	4 810,0	8,3
Recettes provenant des contributions du personnel	2 376,4	2 236,0	140,4	5,9
Montant net	55 628,1	50 958,5	4 669,6	8,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 068,3	595,1	473,2	44,3
Total	59 072,8	53 789,6	5 283,2	8,9

^a Dont une contribution du Gouvernement chypriote au titre des services d'entretien des locaux de la Force et de l'acquisition de matériel pour les installations et infrastructures, ainsi que des rations distribuées à la Police des Nations Unies.

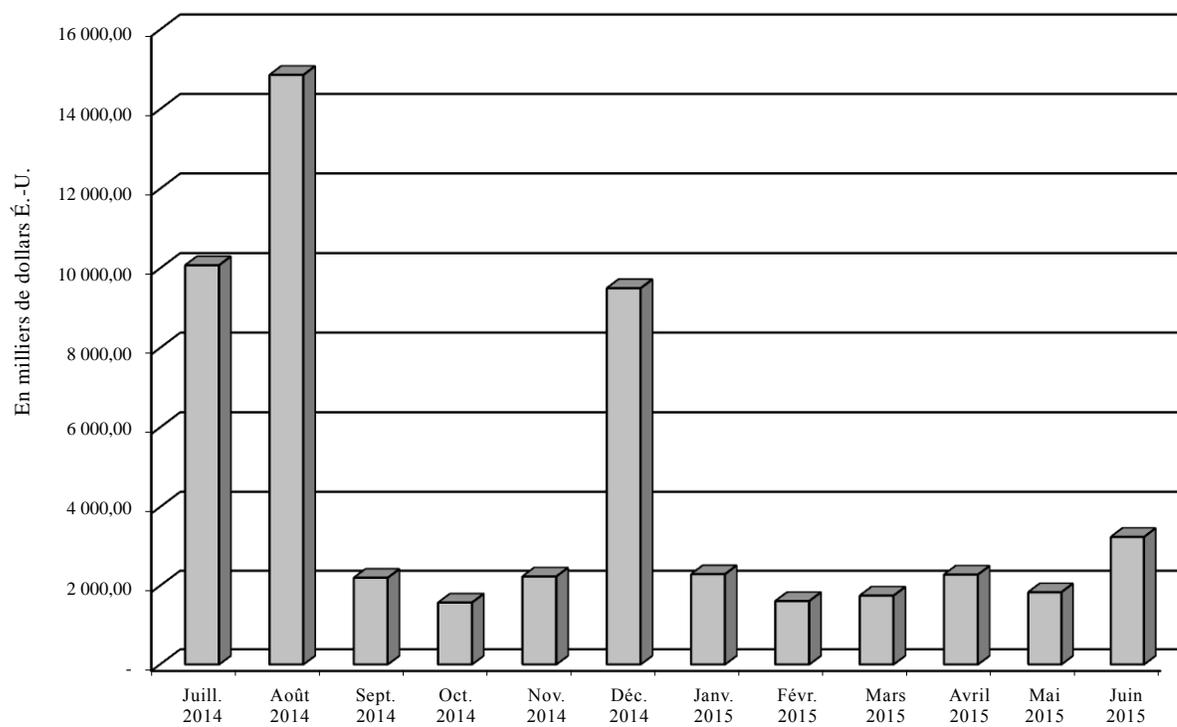
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	24 938,1	(600)	24 338,1
II. Personnel civil	15 603,1	600	16 203,1
III. Dépenses opérationnelles	17 463,3	–	17 463,3
Total	58 004,5	–	58 004,5
Pourcentage de réaffectation			1,0

24. Au cours de l'exercice considéré, des fonds prévus à l'origine pour la catégorie I (Militaires et personnel de police) ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil). La réaffectation des ressources s'explique principalement par le fait que le taux moyen de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan national a été inférieur aux prévisions (0,9 %, contre un taux budgétisé de 5,0 %). Elle a en outre été facilitée par un taux de change moyen favorable entre l'euro et le dollar des États-Unis, qui a permis de réduire les dépenses de la catégorie I. Cependant, comme indiqué à la section III.A, les dépenses engagées au titre du personnel civil de la Force (13 972 800 dollars) sont restées dans les limites du montant initialement approuvé (15 603 100 dollars) et les fonds réaffectés n'ont donc pas été nécessaires.

C. Évolution des dépenses mensuelles



25. Les pics observés en juillet, août et décembre 2014 sont liés principalement aux dépenses engagées au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	101,9
Recettes accessoires	280,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	355,9
Total	738,3

E. Dépenses liées au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Contingents	
Matériel majeur	1 187,2
Soutien logistique autonome	182,9
Total	1 370,1

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Argentine	3,75	1 ^{er} août 1996	–
Slovaquie	0,25	26 juin 2001	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1,25	1 ^{er} juillet 1998	–

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	971,1
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	971,1

^a Valeur marchande estimative de l'usage des postes d'observation et des bâtiments à usage de bureaux ou de logements mis à la disposition des contingents et de la Police des Nations Unies par le Gouvernement chypriote.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	681,3	3,1%

26. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'impact d'un taux de change moyen favorable (0,835 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

taux budgétisé de 0,725 euro pour 1 dollar des États-Unis) sur les frais de voyage, les frais de gestion des entrepôts et l'indemnité de subsistance (missions).

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	572,8	19,8%

27. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (7,2 %, contre un taux de 4,0 % inscrit au budget) et par l'impact d'un taux de change moyen favorable (0,835 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux budgétisé de 0,725 euro pour 1 dollar des États-Unis).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	801,9	11,9%

28. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (5,4 %, contre un taux de 5,0 % inscrit au budget), en raison du départ de deux fonctionnaires.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	806,8	9,3%

29. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'impact d'un taux de change moyen favorable (0,835 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux budgétisé de 0,725 euro pour 1 dollar des États-Unis) sur le coût des traitements du personnel recruté sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	21,6	11,3%

30. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les besoins de personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie ont été moins élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 824,5	20,4%

31. La sous-utilisation des crédits est principalement due aux facteurs suivants : a) baisse de la consommation d'énergie grâce à l'installation de dispositifs de contrôle et de panneaux solaires; b) tarifs d'électricité moyens inférieurs aux tarifs budgétisés; c) impact d'un taux de change moyen favorable (0,835 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux budgétisé de 0,725 euro pour 1 dollar des États-Unis) sur le coût des services contractuels d'entretien, de nettoyage et de restauration; et d) montant moins élevé que prévu, en raison de prix favorables, des dépenses au titre de la mise en œuvre de projets tels que la mise à niveau des normes de sécurité incendie et les travaux de construction effectués dans la zone tampon.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	403,0	13,9%

32. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les prix moyens des carburants ont été inférieurs aux prévisions; et b) la consommation de carburants et lubrifiants a été moins élevée que prévu en raison de la mise en place de dispositifs de suivi et de contrôle pour réduire la consommation.

	<i>Écart</i>	
Communications	255,0	30,0%

33. La sous-utilisation des crédits est principalement due à l'acquisition de matériel de communication. Les ressources prévues pour ces achats avaient été initialement inscrites au budget sous la présente rubrique, en fonction de la nature des biens, mais les dépenses correspondantes ont ensuite été comptabilisées à la rubrique Informatique (voir par. 34).

	<i>Écart</i>	
Informatique	(294,3)	(28,4%)

34. Le dépassement des crédits est essentiellement imputable aux dépenses afférentes à l'achat de matériel de communication. Les ressources prévues pour ces achats avaient été initialement inscrites à la rubrique Communications, en fonction de la nature des biens. On a cependant estimé que le matériel de communication était assimilable au matériel informatique et les dépenses ont été comptabilisées à la présente rubrique. Le dépassement est donc compensé par la sous-utilisation des crédits alloués aux communications, comme expliqué au paragraphe 33 ci-dessus.

	<i>Écart</i>	
Santé	(105,2)	(30,7%)

35. Le dépassement des crédits s'explique principalement par l'augmentation du coût moyen des soins prodigués au personnel et la nécessité de reconstituer le stock de fournitures médicales et de trousse de premiers secours.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(130,5)	(28,9%)

36. Le dépassement des crédits s'explique principalement par la comptabilisation à la présente rubrique de dépenses de transport qui avaient été initialement inscrites sous les rubriques respectives des fournitures ou du matériel auxquels elles se rapportaient.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

37. En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, qui s'élève à 4 810 000 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et des ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 738 300 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (101 900 dollars), de recettes accessoires (280 500 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (355 900 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/286

(A/68/782/Add.7)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>		
Le Comité consultatif félicite l'UNFICYP des efforts qu'elle déploie pour réaliser des gains d'efficacité et espère trouver dans le rapport pertinent sur l'exécution du budget des renseignements concernant les gains effectivement réalisés. (par. 38.)	Au cours de l'exercice 2014/15, la consommation d'essence et de gazole pour les véhicules et les groupes électrogènes a sensiblement diminué par rapport à l'exercice précédent, comme le montre le tableau ci-dessous.		
	(Litres)		
	<i>2013/14</i>	<i>2014/15</i>	<i>Diminution (pourcentage)</i>
Essence	40 085	33 482	(16)
Gazole	1 008 298	888 637	(13)